

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 17 février, à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19 h)
M. Sylvain Hinse, (19 h)
Mme Suzanne Gagnon, conseillère (19 h)
M. Mario Hinse, conseiller (19 h)
M. Pierre-André Arès, conseiller (19 h)

Sont absents : M. Denis V. Lachance
M. Charles Rioux

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

2025-02-060

Constatation de l'avis de convocation

Considérant que les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits;

Considérant que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du conseil;

Considérant que la présente séance spéciale a été convoquée par le maire, Réal Fortin;

Considérant que le sujet inscrit sur l'avis de convocation est le suivant :

- ✓ Présentation soumission tracteur moteur de plus de 35 forces diesel avec équipements

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu :

- que les membres présents du conseil mentionnent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi;
- que les membres du conseil ne sont pas tous présents;
- que l'ajout ou la modification de sujets inscrits à l'ordre du jour ne peut être fait qu'avec l'accord de tous les membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2025-02-061

Présentation soumission tracteur moteur de plus de 35 forces diesel avec équipements

Les soumissions ont été ouvertes à 11 h 05 le jeudi 14 février 2025 par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Madame Sophie Bergeron, technicienne en administration (Municipalité de Tingwick) et Monsieur Philippe Bolduc, Agritex.

Nom	Prix	Conformité
Le Groupe Agritex inc.	82 636.43 \$	Irrégularités mineures
Kubota Victoriaville	75 668.00 \$	Non-conforme

Considérant que la soumission du Groupe Agritex inc. est la plus basse avec des irrégularités mineures;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la soumission du Groupe Agritex inc. au montant de 82 636.43 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens et les membres du conseil à la période de questions.

Aucun citoyen n'est présent et aucune question n'est posée de la part des conseillers.

2025-02-062

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu que la présente séance soit close. (19 h 05)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites à la résolution numéro : 2025-02-061.

Chantale Ramsay
Directrice générale et greffière-trésorière

%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%

Chantale Ramsay
Directrice générale et greffière-trésorière

Réal Fortin
Maire

%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%

Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%